

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

COMMISSION

Appel de propositions au titre du programme de travail «Personnes» 2009 du septième programme-cadre de la CE pour des activités de recherche, de développement technologique et de démonstration

(2008/C 256/08)

Avis est donné du lancement d'un appel de propositions au titre du programme de travail «Personnes» 2009 du septième programme-cadre de la Communauté européenne pour des activités de recherche, de développement technologique et de démonstration (2007-2013).

Les soumissionnaires sont invités à présenter des propositions pour l'appel suivant. Le délai à respecter et le budget impartis sont indiqués dans le texte d'appel qui est publié sur le site web CORDIS.

Programme spécifique «Personnes»:

Titre de l'appel de propositions	Référence de l'appel
<i>Primes de réintégration</i>	FP7-PEOPLE-2009-RG

Cet appel de propositions concerne le programme de travail 2009 arrêté par la décision C(2008) 4483 de la Commission du 22 août 2008.

Les informations relatives aux modalités d'appel, le programme de travail et les indications à l'intention des candidats sur la façon de soumettre des propositions sont disponibles sur le site web CORDIS à l'adresse: <http://cordis.europa.eu/fp7/calls/>